

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE pour l'année expirant le 30 juin 1873.—*Suite.*

SERVICE.				
		\$	cts.	\$
<i>Report</i>				16,300 00
PHARES ET SERVICE COTIER.— <i>Suite.</i>				739,800 00
3. NOUVELLE-ÉCOSSE.				
Sifflet d'alarme de l'île Sambro		8,000	00	
Phare de port Mouton		1,000	00	
do Arichat Ouest		1,000	00	
do du havre de Shelburne		1,000	00	
do de l'île Verte		2,000	00	
do du lac du Bras d'Or		2,000	00	
do du havre de Walton		1,000	00	
do de Yarmouth		3,000	00	
Pour terminer la construction des phares commencés à Liscomb, Country Harbor, Cheticamp, Cranberry Island, Canso, Negro Island, Chebucto Head, Digby, et à l'île de Sable ..		16,200	00	
				35,200 00
				51,500 00
SAUVAGES.				
Pour payer les sommes suivantes en rapport avec le traité No. 2.				
Banque de Riding Mountain		222	00	
Bande du lac Manitoba		462	00	
Bande de la Poule d'Eau et de la rivière aux Grues		348	00	
Bandes de Fairford		519	00	
Sauvages à la rivière Berens		4,023	00	
1. Sauvages de Fort Ellice et d'autres lieux		3,600	00	
				9,174 00
2. Salaire de l'agent, frais de route, loyer de bureau, etc., etc.				3,300 00
3. Provisions à fournir conformément aux traités et paiements aux Sauvages de Fort Francis				6,000 00
				18,474 00
ITEMS DIVERS.				
1. Pour payer les sommes adjudgées pour prétendus dommages causés par la construction de la digue à la tête du canal Beauharnois				5,000 00
PERCEPTION DES REVENUS.				
SERVICE POSTAL.				
1. Autre somme exigée pour le service postal ordinaire, Colombie Britannique				6,000 00
TRAVAUX PUBLICS.				
1. Pour subvenir à une augmentation de personnel et à d'autres frais d'entretien				30,000 00
				\$850,774 00